

Appel  
à candidatures

● Le Quadrilatère  
Centre d'art de Beauvais



© Antoine Mercusot

# Résidence *Ars Memoriae*

Résidence de recherche et de création  
A destination des artistes plasticien·ne·s  
En partenariat avec le Frac Picardie

● LE  
QUADRI  
LATÈ  
RE ●

## Le Quadrilatère

Le Quadrilatère est le centre d'art de la ville de Beauvais. Il produit et présente un programme d'expositions annuel et propose aux publics une diversité d'activités culturelles au cœur de la Cité. Aux côtés du Théâtre du Beauvaisis – Scène nationale et du Mudo – Musée de l'Oise, Le Quadrilatère est un repère dans le paysage culturel des Beauvaisiens et de sa région. Il se situe au pied de la cathédrale Saint-Pierre, en cœur de ville, à la jonction du quartier commerçant et du quartier épiscopal.

Après le rachat de l'ancienne Galerie nationale de la tapisserie par la ville de Beauvais en 2013, Le Quadrilatère a progressivement développé une offre artistique et culturelle singulière, consacrée aux arts visuels et sa relation au patrimoine dont le lieu est naturellement dépositaire, avec la présence de vestiges gallo-romain tout autour de son édifice et au centre de ses salles d'exposition à travers le CIAP – centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Aujourd'hui, Le Quadrilatère est un acteur à part entière du secteur des arts visuels. Sa situation géographique est particulièrement intéressante dans l'écosystème culturel de la région Hauts-de-France et à la croisée des axes reliant Rouen à Reims, Paris à Amiens et Lille.

Au printemps 2025, Le Quadrilatère a rouvert ses portes aux visiteurs après une importante phase de travaux menée par l'agence Chatillon architectes. Cette restructuration architecturale reflète et concrétise l'engagement de la collectivité pour son établissement, véritable écrin de culture et de patrimoine, où l'antique le dispute au moderne, offrant un point de vue unique sur le paysage palimpseste du centre-ville et sa cathédrale, emblème de l'architecture gothique.



Exposition *Peu important les ressemblances* Cécile Bart © Camille Besson pour Le Quadrilatère, 2025

## La résidence *Ars Memoriae*

“ Dans l’Antiquité et jusqu’à la Renaissance, les orateurs parvenaient à mémoriser leurs discours sans écrits, en associant leurs idées à une architecture. Qu’il soit conçu à partir d’une architecture réelle ou imaginaire, l’édifice mental ainsi créé permettait d’y déposer, pièce après pièce, des images, et de suivre ainsi le fil de sa pensée. Appelée *ars memoriae*, cette méthode nous invite à réfléchir au rôle que peut jouer un tel écrin pour l’art qu’est celui du Quadrilatère. Quelles images s’impriment chez nos regardeurs, quelles images déposent-ils, dans ces lieux, et également ailleurs ?

Centre d’art contemporain, centre d’interprétation de l’architecture et du patrimoine (CIAP) et site archéologique, Le Quadrilatère s’inspire de cet art de la mémoire pour restituer et partager des expériences esthétiques et patrimoniales qui résonnent avec les lieux. Les scientifiques (historiens, archéologues, sociologues) et les artistes ont d’ailleurs bien souvent un goût commun pour l’enquête, celle qui plonge corps et âme dans une question restée ouverte. Le Quadrilatère propose ainsi d’approfondir et creuser dans les différentes strates qui font la richesse et la complexité historique de nos lieux de vie et qui façonnent en même temps des processus mémoriels inscrits dans les espaces collectifs ou dans notre psyché individuelle. Le Quadrilatère invite donc des artistes qui sont sensibles au lieu. Curieux de son histoire, des activités de recherche ou de médiation qui s’y déroulent, des publics qui le font vivre. Loin d’être exclusif, le centre d’art invite à explorer d’autres lieux, d’autres espaces et ressources du territoire du Beauvaisis, à situer les projets et à proposer entre eux des cheminements.

La résidence *Ars Memoriae* est une invitation à un·e artiste pour une résidence de recherche et de création, une commande pour la réalisation d’une œuvre sur un mural monumental *in situ* et d’une exposition permettant de présenter l’œuvre et l’univers de l’artiste sélectionné·e et/ou de rendre compte du processus de création du mural.”

Extrait du projet artistique et culturel du Quadrilatère  
L. Hofbauer, 2025–2028

## Cette résidence vise à :

- Permettre à un artiste de s’immerger dans un lieu et à intervenir *in situ* ;
- Créer les conditions de production d’œuvres nouvelles ;
- Favoriser une rencontre exigeante entre la création contemporaine et le patrimoine ;
- Valoriser le dialogue entre artistes et acteurs du territoire ;
- Renforcer la vitalité de la scène artistique.

## Le CIAP – Centre d’interprétation de l’architecture et du patrimoine

Exposition permanente qui introduit la découverte du territoire, le Centre d’interprétation de l’architecture et du patrimoine (CIAP) est un outil de lecture et de compréhension de la ville, de son évolution et de son architecture.

Labellisée Ville d’art et d’histoire depuis 2012, Beauvais s’est dotée en 2025 d’un Centre d’interprétation de l’architecture et du patrimoine (CIAP) – un lieu incontournable pour tout territoire bénéficiant de ce label national, décerné par le ministère de la Culture. Dédié à la valorisation et à l’interprétation du patrimoine architectural et historique d’un territoire, cet équipement a pour objectif de rendre accessible au public l’histoire et la compréhension des bâtiments, des sites, et des paysages, à travers une approche immersive et pédagogique.

Au cœur du parcours d’exposition du Quadrilatère, le CIAP explore 2 000 ans d’histoire de Beauvais à travers différents portraits de ville : une place, un quartier, des architectures, des savoir-faire. Imaginé pour un large public, des scolaires aux visiteurs curieux, il offre une expérience de visite multisensorielle autour de dispositifs variés : maquettes, œuvres inédites, projections audiovisuelles et installations interactives. Pensé comme un point de départ à la découverte de la ville, blotti contre le rempart gallo-romain, le CIAP invite à arpenter autrement Beauvais, afin de décrypter son architecture et renouveler le regard sur son paysage urbain.

La résidence *Ars Memoriae* et le grand mural situé au cœur du CIAP constituent le point d’articulation de la question des arts visuels et du patrimoine au Quadrilatère.

## L'exposition

### Le grand mural

Le grand mural reçoit une installation in situ pour une durée d'environ 18 mois.

Il s'agit d'une surface murale blanche de 100 m<sup>2</sup>, au centre : une ouverture sur la tour Saint-Hilaire, vestige du rempart gallo-romain datant de la fin du 3<sup>e</sup> – 4<sup>e</sup> siècle.

Le grand mural est visible depuis les galeries hautes du centre d'art mais aussi depuis le CIAP au niveau bas.



### L'espace d'exposition

Une exposition personnelle est associée au grand mural de fin janvier à août 2027. Cette exposition est envisagée sur une surface de 270 à 550 m<sup>2</sup> (à confirmer selon le projet de l'artiste et l'actualité du Quadrilatère).

D'autres expositions et activités artistiques et culturelles auront lieu au Quadrilatère en parallèle de l'exposition associée à la résidence *Ars Memoriae*.

## Calendrier

- 25 mars 2026 : ouverture de l'appel à candidature
- 3 mai 2026 (23h59) : clôture de l'appel à candidature
- Fin mai 2026 : jury et annonce du – de la lauréat-e. Les candidat-e-s seront informé-e-s des résultats de la sélection par courrier électronique.
- Juin 2026 : préparation de la résidence avec l'artiste sélectionné-e
- Entre mi-août et fin octobre 2026 : résidence de recherche et création
- Fin janvier – août 2027 : exposition dans un espace du centre d'art
- Fin janvier 2027 – fin août 2028 : grand mural

Suite à l'appel à candidature, un-e artiste sera sélectionné-e sur dossier par un jury composé de professionnels représentant du Quadrilatère – Centre d'art de Beauvais, du Frac Picardie, la mission Ville d'art et d'histoire, du service archéologique municipal de Beauvais, d'une artiste et de professionnels extérieurs à la région.

Le cas échéant, dans le cadre de cette sélection, les artistes sont susceptibles d'être contactés par un membre de l'équipe du Quadrilatère pour un échange téléphonique ou en visioconférence pour tout complément d'information.

### L'artiste sélectionné-e bénéficiera de :

- L'attribution d'une bourse de résidence de 4 000 € HT (sous réserve de l'assujettissement de l'artiste à la TVA) pour soutenir sa recherche et couvrir les frais de résidence (hors transports pris en charge en plus)
- L'accès à un logement deux pièces (chambre + salon avec canapé-lit) dans le centre-ville de Beauvais pour une durée de quatre semaines à deux mois entre mi-août et fin octobre 2026.
- La prise en charge de ses frais de transports entre son domicile et Beauvais et un forfait pour les frais alimentaires pour les jours de présence à Beauvais.
- L'appui et le soutien de l'équipe du centre d'art, de la mission ville d'art et d'histoire et du service archéologique pour faciliter les rencontres, visites, découvertes et explorations souhaitées.
- L'appui et le soutien de l'équipe du centre d'art pour

la production de l'œuvre destinée au grand mural et de l'exposition associée. Un budget de production de 10 000 € TTC sera consacré à la réalisation de l'exposition et de l'œuvre du grand mural.

- Une rémunération de 2 000 € HT (sous réserve de l'assujettissement de l'artiste à la TVA) pour les droits associés à l'exposition et au grand mural
- Une campagne de communication dédiée : un portrait filmé retraçant la résidence et l'exposition (les films réalisés précédemment : <https://vimeo.com/lequadrilatere>), une affiche, un dossier de presse, des photographies de l'exposition.

### À qui s'adresse cette résidence ?

- L'artiste doit justifier d'une pratique artistique dans le champ des arts visuels (expositions, éditions...)
- Les candidatures collectives sont acceptées, dans le cadre budgétaire précédemment énoncé.
- L'accueil en famille est possible dans l'appartement (une chambre + un salon avec canapé-lit, pas d'équipement spécifique pour les jeunes enfants).
- Le Quadrilatère ne dispose pas d'atelier de production, la création / fabrication ne pourra se faire sur site.

### Comment postuler ?

Le dossier de candidature numérique doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf, nommé NOM ARTISTE\_Ars Memoriae\_2026

Le dossier ne doit pas dépasser 20 Mo. Dans le cas contraire, il ne sera pas recevable.

#### Le dossier sera composé de :

- Une page de garde sur laquelle figure le nom et prénom de l'artiste candidat-e et ses coordonnées : adresse e-mail, adresse postale et numéro de téléphone
- Un dossier artistique (portfolio) de l'artiste
- Un CV de l'artiste mentionnant son numéro de SIRET
- Une note d'intention composée d'un texte (un feuillet maximum) et d'éventuels visuels associés (deux pages maximum)
- Renseignements et envoi des candidatures avant le 3 mai 2026 à 23h59 : [residence-quadrilatere@beauvais.fr](mailto:residence-quadrilatere@beauvais.fr)

## Informations pratiques




Le Quadrilatère - Centre d'art de Beauvais  
22 Rue Saint-Pierre, 60000 Beauvais

Informations générales : 03 44 15 68 40  
quadrilatere@beauvais.fr  
www.lequadrilatere.fr (en cours de construction)

Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h  
Le samedi et dimanche de 10h à 18h

Entrée : tarif plein 5 €, tarif réduit 3 €,  
gratuité (voir conditions à l'accueil du Quadrilatère)

Suivez l'actualité du Quadrilatère !

  @le.quadrilatere  
 Le Quadrilatère  
 vimeo.com/lequadrilatere

Résidence en partenariat avec le Frac Picardie



Le Quadrilatère est membre de :



**do.co.mo.mo\_**  
international

LE  
QUADRI  
LATÈ  
RE

La résidence Ars Memoriae est référencée dans  
le guide des résidences du CNAP et de Art en résidence



Le Quadrilatère  
est un équipement culturel  
de la Ville de Beauvais.

Pour ses projets artistiques,  
il bénéficie du soutien  
du Ministère de la Culture  
et de la Région Hauts-de-France